

à Rome en novembre dernier.

Nos relations bilatérales ont elles aussi connu un essor semblable. En 1974, les échanges commerciaux entre le Canada et l'Italie ont été évalués à plus de trois quarts de milliard de dollars, ce qui représente une augmentation de quarante-six pour cent par rapport à l'année précédente et un accroissement de plus de quatre-vingt-dix pour cent par rapport aux deux dernières années. Nous escomptons fermement que la collaboration commerciale entre nos deux pays prenne encore plus d'ampleur et nous espérons également qu'une collaboration industrielle élargie vienne s'y ajouter et la renforcer.

L'énergie nucléaire, notamment, est un domaine fort prometteur à cet égard. L'Italie se montre très intéressée à une collaboration éventuelle avec le Canada dans la construction de réacteurs nucléaires CANDU, dans le cadre de son programme national de nucléarisation ainsi qu'à collaborer peut-être davantage sur le plan du marché international dans ce domaine. D'autre part, l'Italie est également intéressée à acheter de l'uranium canadien. Une telle collaboration doit évidemment s'appuyer sur des garanties qui satisfont aussi bien les obligations internationales du Canada que sa politique nationale. Or, le Gouvernement de l'Italie a l'intention d'adhérer sous peu au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires; nous voyons là un signe des plus encourageants que les deux parties veulent effectivement s'entendre sur cette question.